

Accostage à la halte fluviale

Cette demande devra parvenir à la Direction des Services Techniques dans un délai de 2 semaines avant la date d'accostage.

Prescriptions générales

En cas de dommages et de dégradations des équipements fluviaux, les travaux de réfection seront exécutés par le pétitionnaire ou par un tiers à la charge du pétitionnaire.

Indique un champ requis
Vos coordonnées
Nom de la société
Numéro de SIRET
Nom du responsable
Prénom
Adresse de la société
Complément d'adresse
Code postal 78420
Ville Carrières-sur-Seine
Courriel
Téléphone
Votre demande
Nom du bateau
Longueur et largeur du bateau
Nom du loueur
Adresse du loueur
Date souhaitée de début d'accostage
Date souhaitée de fin d'accostage
Tarifs
c Bateau de moins de 10 mètres de long
80 euros/jour d'amarrage
© Bateau de plus de 10 mètres de long
110 euros/jour d'amarrage

☐ J'accepte les conditions générales d'utilisation du service Consulter

▼ CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Enregistrer